1- Présentation de Gazifère

Gazifère est l'un des deux distributeurs de gaz naturel du Québec et dessert la région de l'Outaouais depuis 1959. Le territoire couvert par sa franchise se situe entre Fort-Coulonge, Montebello et Grand-Remous.

Gazifère dessert plus de 40 000 clients résidentiels, commerciaux, institutionnels et industriels et exploite un réseau gazier qui s'étend sur 919 km.

Bien que les volumes qu'elle distribue représentent environ 3% des volumes totaux de gaz naturel distribués au Québec, soit 168 Mm^3, Gazifère dessert environ 17% du nombre total de clients qui utilisent le gaz naturel.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution du nombre de clients de Gazifère au cours des 35 dernières années.

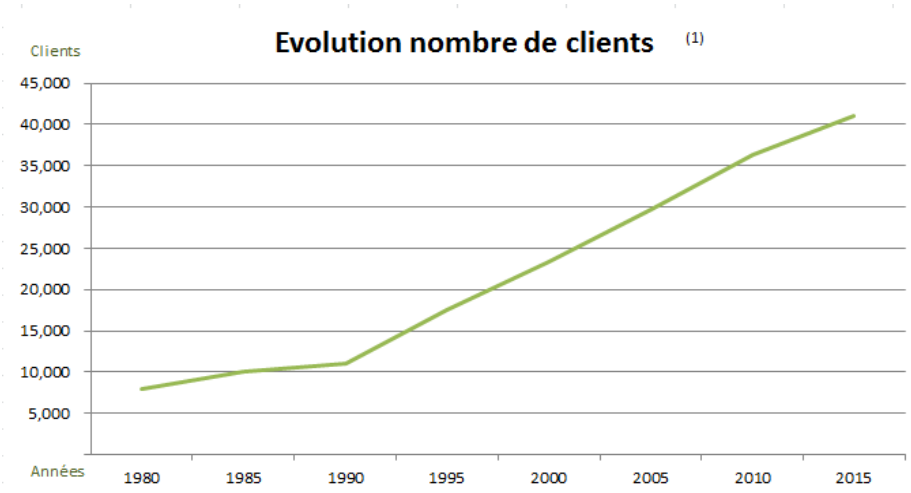

(1) Les données proviennent des dossiers de fermeture réglementaires des livres des années correspondantes, à l'exception de l'année 2015, pour laquelle les données sont issues de prévisions, telles que présentées dans le dossier R-3884-2014, à la pièce GI-18, document 1.

Au niveau régional, Gazifère est présente dans environ 30% des foyers résidentiels. Ce pourcentage de pénétration du marché résidentiel est plus prononcé que dans le reste de la province, où il demeure marginal à moins de 6 %.

Ce faisant, Gazifère soulage de manière importante la demande de pointe électrique régionale en hiver, une situation qui facilite la gestion des installations électriques d'Hydro-Québec dans la

région, mais qui a aussi un impact sur l'ensemble de la gestion de demande de la pointe de la province durant les grands froids hivernaux.

Dans le secteur industriel, Gazifère dessert des entreprises œuvrant dans différents domaines d'activités, lesquelles peuvent bénéficier de l'avantage compétitif que représente le gaz naturel. À cet égard, rappelons que le secteur des pâtes et papiers représente un apport économique important dans la région et que toutes les usines de la Ville de Gatineau œuvrant dans ce secteur utilisent le gaz naturel. De surcroît, l'accès au gaz naturel, en plus de représenter un facteur de compétitivité non négligeable, contribue à améliorer le bilan environnemental régional en déplaçant notamment l'utilisation du mazout lourd et du diesel.

2- Potentiel de croissance future

Gazifère dessert actuellement la Ville de Gatineau et une croissance de ce secteur de sa franchise est anticipée. Gazifère poursuit également ses démarches en vue d'étendre son réseau vers d'autres secteurs de sa franchise. Enfin, Gazifère évaluera, dans les années à venir, la possibilité de faire croître la demande pour le gaz naturel suite à une utilisation de ce dernier dans le secteur des transports. Ces trois axes de croissance sont présentés ci-dessous.

I – Développement résidentiel et commercial

La clientèle de Gazifère est essentiellement composée de clients résidentiels et commerciaux. À la lumière de certaines études publiées notamment par l'institut de la statistique du Québec, l'Outaouais fait partie des régions du Québec qui ont connu les plus fortes croissances démographiques au cours des dernières années. Cela permet de considérer que la tendance passée devrait pouvoir se poursuivre dans l'avenir, avec un ajout de clients de plus de 700 annuellement, dépassant même certaines années les mille clients.

II – Projets d'extension du réseau

Gazifère projette depuis plusieurs années d'étendre son réseau dans le secteur de la Ville de Thurso. Ce projet, qui représente une extension du réseau de distribution de 12 km afin de raccorder l'usine Fortress de Thurso et éventuellement la municipalité de Thurso, n'a récemment pas connu une issue positive. Cependant, ce projet potentiel reste d'actualité pour Gazifère et pour d'autres acteurs qui recherchent des solutions pour permettre de desservir la municipalité de Thurso selon les conditions réglementaires actuelles. La clientèle additionnelle liée à la réalisation de ce projet représenterait des volumes de plus de 12 Mm^3 par année dans la franchise de Gazifère, soit près de 7 % des ventes actuelles de la franchise, et des économies de plus de 10 000 TCO_2 par le remplacement du mazout.

Un second projet mérite également d'être mentionné et est, pour l'heure, en cours d'analyse. Il consiste en l'extension du réseau de distribution de Gazifère vers la municipalité de Chelsea. Cette extension de 5 km viserait principalement un développement résidentiel, mais également un certain nombre de commerces et d'institutions et pourrait représenter l'ajout de plusieurs centaines de clients. Le projet est à l'étape de développement et pourrait prendre son envol dans un avenir rapproché.

III – Secteur du transport

Au cours des dernières années, l'on a pu constater un regain d'intérêt marqué pour le transport à partir du gaz naturel. Au Québec, Gaz Métro se veut un chef de file dans le secteur du GNL (gaz naturel liquéfié), avec la route bleue notamment. Par ailleurs, d'autres entreprises ont choisi le gaz naturel, mais en utilisant la technologie du GNC (gaz naturel compressé), dont par exemple la firme EBI. Ce regain d'intérêt n'est pas limité au Québec, il constitue en fait un phénomène nord-américain, notamment aux États-Unis, mais également en Europe (Suède) et en Australie.

Bien que le Québec soit dans un mode de privilégier le transport électrique pour le déplacement des petits véhicules, les flottes de transport lourd (camions) représentent un marché intéressant pour le gaz naturel.

En dépit du fait que Gazifère ne puisse offrir de GNL à ses clients, il demeure possible de s'alimenter en GNC via les infrastructures de distribution, en ajoutant les composantes requises, tel que des compresseurs.

Avec une industrie régionale qui utilise le transport lourd, notamment pour le transport du bois et des matériaux, l'utilisation du gaz naturel pour les camions représente un potentiel de marché intéressant pour Gazifère dans l'avenir. Ce potentiel reste indéfini pour le moment, mais celui-ci pourrait être relativement important si l'industrie acceptait de faire le transfert de source d'énergie.

Il faut d'ailleurs noter que le transfert du diesel vers le gaz naturel aurait la vertu de réduire de manière importante la pollution locale, en réduisant les fines particules découlant de la combustion du carburant, ainsi que les émanations de CO_2.

3- Approvisionnements

Gazifère évolue dans un contexte particulier pour rencontrer les besoins en gaz naturel de ses marchés. Son unique fournisseur est Enbridge Gas Distribution Inc. (« EGDI ») qui fournit le gaz naturel sous le tarif 200. Le tarif 200 est un tarif de service en gros qui s'applique à tous distributeurs désirant transporter le gaz dans le système de distribution d'EGDI vers différents

territoires, à l'extérieur de la franchise d'EGDI. Gazifère détient aussi un contrat avec Niagara Gas Transmission Limited (« NGTL ») afin d'assurer le transport du gaz de la rive ontarienne à la rive québécoise. Les conduites de NGTL sont reliées au réseau d'EGDI et le réseau d'EGDI est directement relié au réseau de TransCanada Pipelines Limited (TCPL).

En conséquence, bien que Gazifère obtienne tous ses services d'approvisionnement d'EGDI par le biais du tarif 200 (fourniture du gaz naturel incluant le gaz de compression, transport sur le réseau de TCPL et équilibrage de la charge), ce tarif est fortement lié à la valeur des tarifs de TCPL et le service rendu est aussi en grande partie relié à la nature de l'offre de service de TCPL. Ainsi, via un intermédiaire, Gazifère est totalement dépendante des tarifs et des services de TCPL.

Par ailleurs, à ce jour, aucune capacité de stockage n'a été développée sur le territoire de Gazifère. Cela s'explique notamment par le fait qu'aucune possibilité de stockage n'a encore été identifiée dans la région de Gatineau.

La situation est la même pour la production de gaz naturel, la région de Gatineau n'étant pas plus privilégiée à cet égard. En effet, aucune source possible de production de gaz naturel n'a été identifiée dans la région. Quant à la production de biométhane, aucun projet n'est en cours au moment d'écrire ces lignes.

4- Impact possible d'une hausse de prix du gaz naturel découlant du projet Énergie Est

Compte tenu de ce qui a été exposé ci-dessus, s'il advenait que la réalisation du projet Énergie Est se traduise par une hausse significative des tarifs de transport, Gazifère, de par sa situation de client captif des services de TCPL, serait lourdement impactée. Ces coûts additionnels, qui devraient alors être supportés par la clientèle de Gazifère, auraient un impact direct sur une proportion importante de la population de la région de Gatineau, soit environ 30% des ménages qui utilisent le gaz naturel comme principale source de chauffage. L'impact se ferait également sentir sur une grande partie de l'économie locale et régionale en affectant les coûts d'utilisation du gaz naturel pour la majorité des commerces et institutions situés sur le territoire de Gazifère. Enfin, en devant faire supporter un coût plus important par les clients industriels, la compétitivité du secteur industriel régional, notamment les industries du bois et des pâtes et papiers, serait directement touchée, dans une période que l'on sait difficile pour ce secteur. Ces entreprises, qui sont en compétition tant à l'échelle régionale (Nord-est américain) qu'internationale, pourraient déplacer certaines capacités de production vers d'autres usines ou encore tout simplement fermer, selon l'ampleur de l'impact. Une telle situation serait catastrophique pour l'économie de la région de Gatineau.

5- Conclusion

En définitive, Gazifère, de par sa présence de plus de 55 ans sur le marché québécois de la distribution de gaz naturel dans la région de l'Outaouais, a contribué à la mise en place, au maintien et au paiement des installations de TCPL. Gazifère, n'ayant d'autres alternatives que de s'approvisionner auprès de TCPL (via un intermédiaire), subira de plein fouet, et sans réelle opportunité de réaction, l'impact d'une hausse des coûts d'approvisionnement pouvant découler du projet Énergie Est si la réalisation de ce projet devait avoir pour conséquence de faire hausser de manière importante cesdits coûts. Cet impact se répercutera sur une forte proportion de la population régionale, des commerces ainsi que des institutions, et la situation financière de bon nombre de ménages s'en trouvera affectée. Enfin, une part importante des acteurs de l'économie régionale industrielle pourrait voir sa compétitivité diminuer et faire face à une impossibilité de desservir de nouveaux clients, notamment les clients qui utilisent actuellement le mazout comme l'usine de Fortress à Thurso ou encore ceux qui pourraient être issus du secteur du transport, dont le potentiel de développement a été mentionné précédemment. Un tel impact nuirait également au bilan environnemental régional.

Pour l'ensemble de ces raisons, Gazifère soumet que le projet Énergie Est, s'il devait se concrétiser, devrait permettre la continuité de l'utilisation du gaz naturel sans effet négatif sur les prix totaux d'approvisionnement gazier, afin de s'assurer de desservir adéquatement la clientèle actuelle et future de Gazifère.

Nous invitons la Régie à se référer à la pièce GI-2, document 2, pour une description de l'ensemble de la problématique liée aux capacités d'approvisionnement en gaz naturel nécessaires pour répondre aux besoins en gaz naturel des consommateurs québécois, dont les clients de Gazifère, et de ses impacts sur les clients situés dans la franchise de Gazifère, en tenant compte, entre autres, des changements survenus dans le marché nord-américain du gaz naturel et de l'impact du projet Énergie Est de TCPL.